

RESUME DU PROSPECTUS

Etabli à l'occasion de l'émission et de l'admission sur NYSE Euronext Paris d'obligations ordinaires à taux fixe pour un montant maximal de 10 000 000 € 8 % juillet 2011 / juillet 2017 - Paiement trimestriel des intérêts

La durée d'investissement conseillée est de 6 ans.

Toute revente des obligations avant l'échéance peut entraîner un gain ou une perte.

Avertissement au lecteur

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'offre au public ou dont l'admission aux négociations sur un marché réglementé est demandée doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des Etats membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus.

AMF AUTORITE DES MARCHÉS FINANCIERS

En application des articles L 412-1 et L 621-8 du Code Monétaire et Financier et de son règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1, l'Autorité des Marchés Financiers a apposé le visa numéro 11-227 en date du 16 juin 2011 sur le présent prospectus. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-1 du Code Monétaire et Financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié que le document est complet et compréhensible et que les informations qu'il contient sont cohérentes. Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

CONTEXTE ET RAISON DE L'OPERATION

Les objectifs de l'émission sont présentés par ordre de priorité :

- Financer la croissance organique du Groupe - à fin mars 2011 le BFR s'élève à 12,9€ (non audité);
- Saisir certaines opportunités de croissance externe, notamment dans les services à forte récurrence.

La répartition du produit de l'émission sera fonction du montant levé.

Objectifs	Montants levés	
	5 M€	10 M€
Financer la croissance organique	100%	50%
Opportunités d'acquisition	-	50%
Total	100%	100%

MODALITES DE L'OFFRE ET DE L'ADMISSION

Nombre maximum d'obligations à émettre

100 000

Valeur nominale des obligations

100 €

Prix d'émission des obligations

100 €

Montant brut maximal de l'émission

100 000

Nombre maximum d'obligations à émettre

Le montant de l'opération est compris entre 0 € et 10 000 000 €. La présente opération n'est soumise à aucune condition suspensive de succès. Cette fourchette implique :

Une incertitude sur le montant finalement levé par l'Emetteur, ce montant pouvant être insuffisant pour financer de manière optimale ses objectifs de développement détaillés au paragraphe 3.2 du présent prospectus et pouvant induire la mise en place de solutions alternatives de financement ;

Un niveau de liquidité des obligations difficile à évaluer au moment de la souscription.

La situation financière et la viabilité d'OVERLAP Groupe ne dépendent pas de la bonne fin de l'opération dans sa totalité.

Date de jouissance et règlement des obligations

Au plus tard le jour de règlement livraison.

Durée de l'emprunt

6 ans à compter de la date de règlement des obligations.

Intérêt annuel

Le taux de rendement actuariel de cette émission est égal à 8,24%. Il ressort avec un écart de taux de 5,47% par rapport aux taux des emprunts d'Etat français (OAT) de durée équivalente (2,77%) constatés au 16/06/2011 à environ 10h00 - Source : Bloomberg).

La rémunération qui peut sembler attractive doit, en particulier, être rapprochée du risque de crédit, autrement dit, du risque de non remboursement, en fonction de la situation financière et des perspectives de la société émettrice. De même, il doit être pris en considération le risque d'une absence ou d'une très faible liquidité pendant toute la durée de vie de l'obligation.

Les risques propres à l'Emetteur et les risques relatifs aux titres sont exposés aux chapitres 3.9 du document de référence 2009-2010 et 3 de l'actualisation du document de référence 2009-2010, déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers respectivement le 27/09/2010 sous le n°D.10-0744, et le 16/06/2011 sous le n°D.10-0744-A01, et 2 de la seconde partie du présent prospectus.

Fréquence de paiement des intérêts

Trimestriel.

Les dates de paiement des intérêts seront les 20 octobre, 20 janvier, 20 avril, et 20 juillet, de chaque année (ou le premier jour ouvré suivant la date en question si cette date n'est pas un jour ouvré tel que défini au 4.7 du présent document).

Ainsi, la première date de versement des intérêts sera le 20/10/2011.

Amortissement normal

Les obligations seront amorties en totalité le 20/07/2017 par remboursement au prix de 100 € par obligation, soit 100% du prix d'émission des obligations.

Amortissement anticipé

La Société pourra à partir de la troisième date anniversaire de l'émission (soit le 20/07/2014), à son seul gré, à toute date de paiement d'intérêts trimestriels, procéder au remboursement anticipé intégral ou partiel au pair des obligations restant en circulation. Les porteurs percevront normalement le coupon couru à cette date. Les obligations ainsi remboursées seront annulées.

La mise en œuvre d'un remboursement anticipé pourra réduire significativement le rendement attendu par les investisseurs, qui ne sont pas assurés de pouvoir réinvestir les fonds ainsi remboursés à un taux équivalent à celui servi par les présentes obligations.

Taux de rendement actuariel brut

8,24% à la date de règlement des obligations (en l'absence d'amortissement anticipé).

Période de souscription

Entre le 17/06/2011 et le 12/07/2011.

Intention des principaux actionnaires

Les principaux actionnaires indiquent qu'ils n'ont pas l'intention de participer à cette opération.

Cotation des obligations

Prévue le 21/07/2011 (Code ISIN FR0011021237) sur NYSE Euronext Paris.

Garantie de placement

Le placement ne fera pas l'objet d'une garantie et aucun engagement n'a été donné permettant de garantir que l'émission sera souscrite en totalité, ainsi la somme de 10 000 000 € ne sera pas nécessairement levée.

L'absence de garantie de placement de l'opération par un établissement financier implique une incertitude sur le montant finalement levé qui pourrait rendre nécessaire la mise en place de solutions alternatives du mode de financement de la croissance d'OVERLAP Groupe. Par ailleurs, l'absence de garantie de placement peut causer des difficultés pour l'évaluation du niveau de liquidité des obligations.

Notation

Le présent emprunt n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques liés (i) à l'activité et à l'organisation d'OVERLAP Groupe, décrits aux chapitres 3.9 du document de référence 2009-2010 et 3 de l'actualisation du document de référence 2009-2010, déposés auprès de l'AMF respectivement le 27/09/2010 sous le n°D.10-0744, et le 16/06/2011 sous le n°D.10-0744-A01, et les risques liés (ii) aux obligations décrits au chapitre 2 de la deuxième partie du prospectus, et notamment :

- l'état de la dette ;
- la maturité de la dette OBSAAR ;
- l'absence de sureté et de garantie ;
- les risques liés à l'absence de notation de crédit ;
- les risques de remboursement anticipé ;
- les risques d'absence de liquidité sur le marché secondaire des obligations ;
- les risques de perte de l'investissement en obligations ;
- les risques liés à l'évolution des taux d'intérêt ;
- les risques liés à l'absence de garantie de placement des obligations.

MODALITES PRATIQUES

CALENDRIER INDICATIF

Mercredi 15 juin 2011	Conseil d'administration fixant les modalités de l'opération
Jeuudi 16 juin 2011	Visa AMF Communiqué de presse annonçant les modalités de l'émission
Vendredi 17 juin 2011	Ouverture de la période de souscription
Mardi 12 juillet 2011	Clôture de la période de souscription
Lundi 18 juillet 2011	Fixation de la taille définitive de l'émission Communiqué de presse annonçant la taille définitive de l'émission
Mercredi 20 juillet 2011	Règlement-livraison des obligations
Jeuudi 21 juillet 2011	Admission des obligations aux négociations sur NYSE Euronext Paris

INTERMEDIARIES FINANCIERS



ATOUT CAPITAL FINANCE

Conseil
164, boulevard Haussmann, 75008 PARIS
01.56.69.61.80



AUREL BGC

Prestataire de Services en Investissement
15-17 rue Vivienne, 75002 PARIS
01.53.89.53.89



CACEIS CORPORATE TRUST

Service Titres des obligations
14 rue Rouget de Lisle
92862 Issy-les-Moulineaux cedex 9

MISE A DISPOSITION DU PROSPECTUS

Des exemplaires du prospectus et des documents de référence incorporés par référence sont disponibles sans frais au siège social d'OVERLAP, auprès des intermédiaires financiers mentionnés ci-dessus, ainsi que sur les sites Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>) et de la Société (www.overlapgroupe.fr).

FRAIS LIES A L'EMISSION

Les frais liés à cette émission sont estimés à 4% du montant des fonds levés, soit à 395 K€ en cas de levée de 10.000.000 €.

La durée d'investissement conseillée est de 6 ans. L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque relatifs à OVERLAP Groupe décrits dans le prospectus, notamment le risque de non remboursement. Prospectus visé par l'AMF disponible sur simple demande et sans frais auprès de OVERLAP Groupe ainsi que sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de OVERLAP Groupe (www.overlapgroupe.fr).

www.overlap-obligation.com

A PROPOS DE OVERLAP GROUPE

OVERLAP Groupe est le n°1 français de l'intégration et de la gestion d'infrastructures informatiques haut de gamme. Le groupe accompagne la transformation des infrastructures de ses clients avec des offres de services qui vont de la virtualisation à l'infogérance, en passant par le support et le financement tout en continuant à être un partenaire majeur des plus grands industriels du secteur (IBM, HP, ORACLE, CISCO, MICROSOFT, VMWARE, CITRIX, SYMANTEC, etc.). La recherche d'innovation au service de ses clients reste un axe stratégique du groupe. Ainsi, le cloud computing est au cœur de ses développements actuels.

Contacts Actus Finance :



Mathieu Omnes, relation actionnaires / investisseurs
Tél. : + 33 (0)1 72 74 81 87
momnes@actus.fr

Anne-Catherine Bonjour, relation presse
Tél. : + 33 (0)1 53 67 36 93
acbonjour@actus.fr

Obligations OVERLAP

8% / 2017